

6
CEPED
CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION
ET LE DÉVELOPPEMENT
15, rue de l'École-de-Médecine
75270 PARIS CEDEX 06
Tél. : (1) 46 33 99 41

DR P. CANTRELL

Enquête démographique Jimé

Instructions - 2811/211 du 30/7/56 sur l'état civil

Tollon 1^{er} bureau - 1^{er} bureau.

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DE L'EXPLOITATION

Recensements et Sondages

PARIS, le 30 JUIL. 1956
N° 4.241 /211

TRAVAIL N° 300

INSTRUCTION

concernant le redressement de l'échantillon et l'Exploitation
de la cartothèque individuelle de l'enquête démographique de
Guinée

Tableaux de la 1ère Urgence

1ère Partie

Références : Instruction n° 4.241/211 du 25 Novembre 1955.

DESTINATAIRES :

pour exécution	- Directions Régionales de DIJON	5 ex.
	REIMS	5 ex.
pour information	- Direction Générale	20 ex.
	Ministère de la France d'O.M.	25 ex.

Conditions d'exécution du travail

Documents de base : Documents de l'enquête démographique de Guinée.

Cartes à utiliser : Cartothèque individuelle type 1

Documents à créer : Tableaux statistiques

Nombre d'exemplaires et destinataires : Trois exemplaires dont 2 à adresser à la Direction Générale - Exploitation - Section 211
1 ex. à conserver à la D.R.

Format : 42 x 54 - ou 27 x 42 suivant le tableau

Impression : Recto seulement

Interligne : double

Papier à utiliser : papier ordinaire

Charges prévisionnelles : tabulation de l'ordre de 500 heures

Délais d'exécution : 15 décembre 1956
Les tableaux demandés dans la présente instruction seront adressés à la Direction Générale au fur et à mesure de leur production, le premier envoi étant effectué au plus tard le 20 octobre.

Comptes rendus : La date de réception à Reims de la cartothèque et l'état d'avancement figureront au compte rendu mécanographique de quinzaine.

La constitution de la cartothèque individuelle de l'enquête démographique de Guinée est actuellement en voie d'achèvement à la Direction Régionale de Dijon. Au fur et à mesure de la perforation des cartes, des listes de contrôle ont été dressées, en classant les cartes dans l'ordre de présentation des Codes n° 8-9. Ces codes portent en col. "F" la fraction de sondage perforée col. 15 à 18 de la carte.

Les cartes sont ainsi classées par hameau dans chaque village, puis canton et subdivision ou cercle. Le morcellement du travail au moment de la production des listes fait que certaines subdivisions se retrouvent plusieurs fois ; leur regroupement n'étant pas nécessaire, les cartes seront transmises à la Direction Régionale de Reims, en conservant leur classement actuel. Ces cartes seront soigneusement étiquetées par les soins de la D.R. de Dijon pour faciliter le travail de mise au point que la D.R. de Reims aura à effectuer.

La transmission de la cartothèque se fera dès que les dernières listes de contrôle auront été établies et sans attendre un nouvel ordre de la Direction Générale.

Travaux incombant à la D.R. de REIMS

I - Mise au point de la cartothèque

La D.R. de Reims recevra la liste des rectifications qui devront être apportées à la cartothèque. Ce sera le premier travail à effectuer.

II - Perforation du coefficient de pondération

La fraction de sondage perforée col. 17-18 des cartes individuelles ne permet pas de procéder facilement par moyens mécanographiques à la pondération des résultats. Un coefficient de pondération sera perforé en série pour permettre la multiplication par enregistrement des colonnes de la carte en remplacement du compte-cartes.

Les perforations en série seront effectuées col. 73 à 76. Le N° à 4 chiffres se fractionne en :

- 2 chiffres col. 73-74 représentant le N° de l'urne qui servira uniquement au redressement de l'échantillon
- 2 chiffres col. 75-76 représentant le coefficient de pondération qui servira à la multiplication.

Ce sont donc ces 2 col. 75-76 qui devront être substituées au compte-cartes dans la production des tableaux.

Les codes à perforer en série ont été inscrits à l'encre soit dans la col. "F" soit dans la marge droite des codes 8-9 joints à la présente instruction (exemplaire destiné à la D.R. de Reims). Les cartes et le code ayant le même classement, le repère sera effectué sans trop de difficultés.

Remarque : La fraction de sondage O1 perforé col. 17-18 des cartes de

Niaya { Ce = 1,12 col. 5-6
VI = 51 col. 9-10 } est erronée ; il faudrait lire O2. Les cartes ne

seront pas reproduites, cet ancien chiffrement n'étant pas utilisé dans l'exploitation. Le code à perforer col. 73-76 est 2.910.

III - Redressement de l'échantillon

Après perforation en série des col. 73 à 76, les cartes sont classées par urne col. 74-73. Pour arriver à un coefficient de pondération simple à appliquer mécanographiquement, certaines fractions de sondage doivent subir des modifications, ce qui amène à doubler ou à extraire certaines cartes du fichier. Les tableaux A et B en annexe indiquent les proportions de cartes à créer ou à extraire. En pratique, le redressement pourra intervenir comme suit :

- 1°) Comptage du nombre de cartes constituant chacune des urnes à "redresser"
- 2°) Détermination à l'aide de la proportion indiquée aux tableaux A et B du nombre de cartes à créer ou à extraire.
- 3°) Choix au hasard des cartes à créer ou à extraire.

Dans le cas de création, les deux cartes (cartes originale et carte redressement) porteront une perforation 11 en col. 80.

Il est à noter que les urnes ayant à l'origine une fraction de sondage simple ne subissent aucune modification ; c'est le cas des urnes : 53, 54, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 71, 73, 75, 76, 81, 84, 91, 92, 93, 94, 95, 15, 26.

IV - Exploitation

Après la perforation en série du coefficient de pondération à appliquer et le redressement de l'échantillon - l'exploitation de la cartothèque sera entreprise en 3 temps

- Tableaux demandés en première urgence

représentant environ 700 h. de tabulation dont la production s'échelonnera jusqu'en février 1957

- a) 1ère partie - Tableaux à établir avec l'ensemble de la cartothèque, objet de la présente instruction
voir délais page 2.
- b) 2ème partie - Tableaux concernant seulement les femmes de 14 ans et + qui feront l'objet d'une instruction devant parvenir en octobre prochain.

Tableaux demandés en 2ème urgence, pour la production desquels, les délais d'exploitation ne sont pas encore fixés.

Les modèles de tableaux à obtenir en 1ère urgence, 1ère partie figurent en annexe.

Les tableaux seront établis par strates. Les 8 strates à constituer au départ sont séparées par tris sur les col. 8-7-et 5, conformément au tableau ci-dessous.

Strate	Code n° 1 - 1er chiffre (col. 5)	Code n° 2 (col. 7-8)
Guinée Maritime Brousse	4	non 01
" " Centre	4	01
Fouta-Djaillon Brousse	1 sauf 12 col. 6	non 01
" " Centre	1 sauf 12 col. 6	01
Haute-Guinée Brousse	2	non 01
" " Centre	2	01
Guinée Forestière Brousse	3 et 1 avec 12 col. 6	non 01
" " Centre	3 et 1 avec 12 col. 6	01

Au début de l'exploitation les cartes sont séparées dans chaque strate, par sexe, et enfin en 2 groupes: présents (7 col. 23) et absents (0 à 6 et x col. 23), chaque groupe faisant l'objet de tableaux différents.

On aura ainsi : 8 x 3 x 2 48 lots de cartes.
 strate sexe groupes

Pour le Directeur de l'Exploitation
 L'Adjoint au Directeur :

P. P.

TABLEAU A - Centres urbains

Opérations de redressement par sous-strate de l'échantillon

Centre	Urne col.73-74	Nombre de cartes
<u>Cartes à retirer</u>		
CONAKRY	51	1 sur 136
TELIMELE hameaux	68	1 sur 420
LABE hameaux	72	1 sur 69
KOUROUSSA Ville	82	1 sur 70
" hameaux	83	1 sur 145
SIGUIRY hameaux	85	1 sur 17
<u>Cartes à doubler</u>		
CONAKRY banlieue	52	1 sur 130
DABOLA hameaux	70	1 sur 374
MALI hameaux	74	1 sur 310
TOUGUE heameaux	77	1 sur 610

TABLEAU B

Domaines d'études autres que centres urbains

Sous-strate	Urne	Nombre de cartes
	<u>Cartes à retirer</u>	
FOULAH Haute Guinée	12	1 sur 870
"	14	1 sur 57
Guinée forestière	16	1 sur 113
	17	1 sur 65
	18	2 sur 15
MALINKES	22	1 sur 351
FORET	31	1 sur 2.304
	34	1 sur 145
DJALLONKES	27	1 sur 26
	28	1 sur 380
	<u>Cartes à doubler</u>	
FOUTA-DJALLON (hab.disj.)	11	1 sur 39
GUINEE Maritime (d°)	44	1 sur 365
FOULAH Haute Guinée	13	1 sur 420
MALINKES	21	1 sur 735
	23	1 sur 304
	24	1 sur 196
	25	1 sur 21
FORET	32	1 sur 400
	33	1 sur 97
DJALLONKES	29	1 sur 30

TABIEAU I a)

Cartes des présents (7 col. 23 ou 1. 2. X col. 22)

Sexe × Age × Résidence
 3/T 3/T T/3

Strate : (en clair)

Sexe col. 31	Age col. 32/33	Total (1) toutes cartes	Présents			
			Ens.	30 jours et + (1 col. 22)	Moins 30 jours (2 col.22)	N.D. (X col. 22)
1	- 14 ans 14 et + N.D. TOTAL					
2	- 14 ans 14 et + N.D. TOTAL	L'âge est donné en 3 postes - 14 ans (00 à 13 col. 32-33) 14 ans et + (14 et + col. 32-33) N.D. (XX col. 32-33)				
X	- 14 ans 14 et + N.D. TOTAL	Le sexe est également en 3 postes Masculin - Féminin et Non déclaré				
Tous	- 14 ans 14 et + N.D. TOTAL	En fin de tableau, donner la récapitulation tous sexes par âge en 3 postes un total général La récapitulation sera obtenue soit manuellement soit avec des cartes récapitulatives Pondérer en remplaçant le compte cartes par l'enre- gistrement des col. 75-76				

(1) le total toutes cartes sera inscrit manuellement par cumul des 2 tableaux Ia et Ib.

Sexe col. 31	Age col. 32-33	Absents (0 à 6 x col. 23)										
		Total des absents		- 30 jours 00 col. 23/24		30 jours à 01 à 01 (23/24)		1 an et + 1 à 5 col. 23		6 col. 23		x col. 23
		Ensemble	en Guinée		idem	idem	idem	idem	idem	idem	idem	
hors Guinée 6-7-8 col. 25 99 col. 25-26	0 à 4 col. 25 98 col. 25/26		ville	Brousse								
	x col. 27	non x col. 27										

Les contrôles, totaux et regroupement sont identiques à ceux du tableau Ia

Pondérer en remplaçant le compte cartes par l'enregistrement des col. 75-76.

Cartes des absents (0 à 6 et x col. 23).

TABIEAU II₁ - V₁

Cartes des présents : 1,2, x col. 22 ou 7 col. 23

Strate (en clair) Sexe x Age x (Vu + Situation prof.)
 3/T 100/T T/3 6

Sexe	Age	En-semble	Vu 1col. 21	Non vu 2 col. 21	N.D. x col. 21	x col. 34	Situation professionnelle (col. 63)													
							1	2	3	4	5	X								
1	- 1																			
	1																			
	2																			
	3																			
	4																			
	Total																			
	5																			
	6																			
	7																			
	8																			
9																				
Total																				
Total																				
2	- 1																			
1																				
2																				
3																				
4																				
Total																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
Total																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
Total																				
Total																				
X	- 1																			
1																				
2																				
1																				
Total																				

L'âge est donné année par année avec des totaux par groupes quinquennaux

Totaux en 1er, 2ème, 3ème étages pour la répartition "vu", en 2ème et 3ème étages seulement pour la répartition "Situation professionnelle". Cette répartition sera donnée seulement pour les 14 ans et +.

Remplacer le C.C. par l'enregistrement des col. 75-76.

Total général

TABIEAU N° II₂

Cartes des présents 1, 2, x col. 22 ou 7 col. 23

Strate : { Sexe x Age } x { Lieu naissance x Durée présence }
 { 3/T 16/T } x { 2 T/15 }

Sexe	Age groupes quinq ^x (col. 32-33)	ENSEMBLE	Né au vil- lage ou ha- meau 99 col. 53/54 et 01 col. 51/52	Non né au village (col. 53-54 ≠ 99) et y demeurant depuis : (col. 53-54)							N.D.
				En- sem- ble	-5 ans (00 à 04 col 53/54)	5 à 9 ans	10 à 14	15 à 19	...65 à 69	70 et +	
1	00-04 05-09										
	70 + N.D. Total			Les âges sont donnés en groupes quinquennaux jusqu'à 65/69 ans; puis 70 ans et +, N.D.							
2			Le total général peut être manuscrit.							
x			Pondérer par enregistrement des col. 75-76.							
TO- TAL											

TABIEAU N° II₃

Cartes des absents de 30 jours et plus

01 à 60 col. 23-24

Sexe x Lieu d'absence x Groupe d'âge x Cat. sociale
3/T 100/T 2 T/11

Strate : (en clair)

Sexe Col. 31	Lieu de l'absence		Groupe d'âge col. 32-33								
	00 à 99 col. 25-26	C.u x col. 27	Ensemble		- 14 ans (00 à 13)	14 ans et plus - (14 et + col. 32-33)					
			Total	dont sec- teur pu- blic x col. 55		Catégorie sociale - col. 55					
						0	1	2	3	9	x
1	00	x non x									
	01	x non x									
	---	---									
	Tous	x non x To- tal									
2											
x											
	TOTAL GENERAL										

Donner pour chaque sexe la récapitulation : tous lieux d'absence suivant X ou non X col. 27

Note : les codes 1,11 et 1,12 col. 25-26 ne sont pas incompatibles

Pondérer par enregistrement des col. 75-76

Sexe - Masculin
Féminin
Non déclaré.

TABLÉAU N° II₄

Cartes des absents de 30 jours et plus (01 à 60 col. 23-24)

Strate : (en clair)

Durée absence x Sexe
17/2 t/ T T/3

Durée de l'absence (col. 23-24)	Sexe (col. 31)			
	Ensemble	Masculin	Féminin	Non déclaré
01				
..				
..				
0Y				
Total 0				
10				
20				
30				
40				
50				
60				
Total 1 à 6				
x x				
TOTAL GENERAL				

Pondérer par enregistrement des col. 75-76

Note - le code 60 col. 23-24 n'est pas incompatible

TABLEAU N° III (suite)

Sexe Féminin

Strate : (en clair)

Groupes d'âge (quin- quen- naux) (32-33)	Situation matrimoniale								
	Ens.	Célib.	Divor- cée	Veuve	Libre	Héri- tée	Mariée		N.D. x
							Mic (3)	Mu (4)	
14									
15									
16									
!									
!									
!									
24									
25/29									
30/34									
!									
!									
70 +									
N.D.									
TOTAL									

Les groupes 14-19 et 20-24 ans sont respectivement classés par année (col. 33) et détaillés année par année; ensuite donner les résultats par groupes quinquennaux.

Pondérer en enregistrant directement les col. 75-76.

TABLEAU IV :

Hommes mariés, présents (1 col. 31 - 2 col. 35 - 7 col. 23)

Strate : (en clair)

Groupe d'âge (32-33)	Nbre d'épouses (36)	Sec- teur (56)	Ethnie 1° chiffre (col. 28)									(9 col.55) Sans profession								
			Ens.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	8
15-19	1	× non ×																		
	2	× non ×																		
Total																				
20-24	1	× non ×																		
	2	× non ×																		
25-29																				
Total général																				

L'âge est donné en groupes quinquennaux,
le secteur en 2 postes : public ×
privé non ×

Pondérer en enregistrant directement les
colonnes 75-76.

7
CEPED

CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION

ET LE DÉVELOPPEMENT

15, rue de l'École-de-Médecine

75270 PARIS CEDEX 06

Tél. : (1) 46 33 99 41

Cuquet deux graphiques de Juvicé.

Instructi - 3980/211 du 8/11/56

T alliant 1^{re} urgence - 2^e partie.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Direction Générale

CB/LA.

PARIS, le 8 Novembre 1956
N° 3.980 /211

De: DIRECTION de l'EXPLOITATION
Recensements et Sondages -

TRAVAIL N° 300

INSTRUCTION

concernant l'exploitation de la cartothèque
individuelle de l'enquête démographique
de GUINEE

Tableaux de la 1^{re} urgence
2ème PARTIE

REFERENCES : Instruction n° 4.241/211 du 25.11.55
n° 2.811/211 du 30.7.56

DESTINATAIRES : Direction Régionale de REIMS ... 5 ex.
pour information : Direction Générale 20 ex.
Ministère de la France d'O.M. 25 ex.

CONDITIONS D'EXECUTION DU TRAVAIL

<u>Documents de base</u>	: Documents de l'enquête démographique de Guinée.
<u>Cartes à utiliser</u>	: Cartothèque individuelle (type 1) Sexe féminin (2 col. 31)
<u>Documents à créer</u>	: Tableaux statistiques
<u>Nombre d'exemplaires</u> <u>et</u> <u>destinataires</u>	: 3 ex. dont deux à adresser à la Direction Générale - Direction de l'Exploi- tation - Section 211 - 1 ex. à conserver à la D.R.
<u>Format</u>	: 42 × 54 ou 27 × 42
<u>Impression</u>	: Recto seulement
<u>Interligne</u>	: double pour les tableaux pondérés mécani- quement <u>triple</u> pour les tableaux VI 3 - 3ter - 4 - 5 - 6. devant être pondérés manuellement
<u>Papier à utiliser</u>	: Papier ordinaire
<u>Charge prévisionnelle</u>	: environ 200 h de tris 300 h de tabulation
<u>Délai d'exécution</u>	: 28 février 1957
<u>Comptes-rendus</u>	: L'état d'avancement figurera au compte rendu mécanographique de quinzaine.

La première partie de l'exploitation de la cartothèque "Sondage Guinée" est actuellement en cours à la Direction Régionale de Reims. Les tableaux faisant l'objet de la présente demande de travail seront entrepris à la suite. Ces tableaux concernent seulement les femmes de 14 ans et + soit l'exploitation d'environ 80.000 cartes.

Une partie des tableaux, analysant la répartition des familles en fonction du nombre d'enfants, seront pondérés mécaniquement par cumul des col. 75-76, portant les perforations du coefficient de pondération. L'autre partie donnant les nombres d'enfants suivant diverses caractéristiques de la mère devra être pondérée manuellement. Ces tableaux nécessitent un tri supplémentaire sur les col. 75-76 pour permettre les différents calculs. Un interligne supplémentaire sera réservé sur les tableaux pour l'inscription des résultats pondérés.

Tous les tableaux sont établis par strate. Les 8 strates à considérer sont celles retenues dans la 1ère partie de l'exploitation.

Les tableaux seront adressés à la D.G. par séries après rapprochement des totaux marginaux.

Pour le Directeur de l'Exploitation absent
l'Adjoint au Directeur :



VII 1- Femmes présentes de 14 ans à 49 ans

Cartes 2 col. 31; 1-2 col. 22; 14 à 49 col. 32-33.

Groupe eth. x Groupe d'âge x Naissance 12 derniers mois.

Strate (en clair)

Groupe éth. femme col.28	Groupe d'âge femme	Ensemble (col. 75 76)	Naissance dans les 12 derniers mois (col. 46)						x	
			0	1 + 2		3 à 8				
				col. 47			col.47			
				0	1 +2	x	0	1+2		3 à 8
1	14 15/19 20/24 -----									
2	45/49 Total 14 -----									
3	-----									
TOTAL GENERAL										

Pondérer en enregistrant les col. 75 - 76.

VI₃- Femmes présentes de 14 ans et +

Cartes 2 col. 31; 1 - 2 col. 22; 14 + col. 32-33

Age mère x (Σ enfants nés vivants + Σ enfants survivants) x sexes

Strate.

Groupe d'âge de la mère	Cœfficient de pondération	Femmes ayant déclaré leurs enfants							
		Nombre de femmes (pondéré)		Nombre d'enfants nés vivants			Nombre d'enfants survivants		
		ayant déclaré leurs enfants	pas déclaré leurs enfants	Sexe masculin col. 38-39	Sexe féminin col. 40-41	Total (addition horizontale)	Sexe masculin col. 42-43	Sexe féminin col. 44-55	Total (addition horizontale)
col. 32/33	col. 75/76	x col. 38 ou 40 ou 42 ou 44(1)	x col. 38 et 40 et 42 et 44						
2 ^o étage	1 ^o étage								
contrôle									
14ans	--	Pour chaque strate à l'intérieur de chaque groupe d'âge de la mère les cartes sont classées suivant le coefficient de pondération col.76-75 pour permettre la pondération manuelle des tableaux.							
Total 15/19	--								
Total	--								
80 +	--								
Total		Le nombre de femmes sera pondéré mécaniquement en remplaçant le compte cartes par l'enregistrement de col.75-76.							
N.D	---								
Total général		Tabuler en interligne triple.							

(1) Considérer réponse ND le chiffre x col. 38-40 -42 - 44 simultanément ou dans l'une d'elles seulement.

VI - 4

Femmes présentes de 50 ans et +

Cartes 2 col. 31 ; 1-2 col. 22 ; 50 et + col. 32-33

Groupe ethnique \times (\sum enfants nés vivants + \sum enfants survivants) \times Sexe

Strate :

Groupe ethnique de la femme col. 28	Coefficient de pondération	NOMBRE de FEMMES		NOMBRE TOTAL D'ENFANTS NÉS VIVANTS DES FEMMES LES AYANT DÉCLARÉS			NOMBRE TOTAL D'ENFANTS SURVIVANTS DES FEMMES LES AYANT DÉCLARÉS		
		N'ayant pas déclaré leurs enfants (1)	Ayant déclaré leurs enfants	Sexe masculin col. 38 - 39	Sexe féminin col. 40/41	TOTAL (add-horiz.)	Sexe masculin col. 42/43	Sexe féminin col. 44/45	TOTAL (add-horiz.)
1								
Total 2								
Total								
TOTAL GENERAL		<p>(1) Considérer "non déclaré" la réponse x dans les colonnes 38-40-42-44 simultanément ou dans l'une d'elles seulement.</p>							

VI - 2 et VI 3 bis

Femmes présentes de 14 ans et +
Cartes 2 col. 31 ; 1-2 col. 22 ; 14 + col. 32-33

Strate :

Nombre d'enfants nés au total col. 38-39+40-41	Dizaine âge de la mère col. 32	TOTAL	Unités âge de la mère col. 33		Naissances vivantes au cours de 12 derniers mois col. 46		
			0 à 4	5 à 9	TOTAL	0	x
2ème et contrôle	1er étage				en 2ème étage seulement		
00	1 2 3 -----						
Total 01	1 2 3 -----						
Total							
TOTAL GENERAL							

Pondérer en remplaçant le compte cartes par l'enregistrement des colonnes 75-76

Les cartes sont classées suivant le nombre d'enfants nés vivants au total. Soit col. 38-39 + col. 40-41 ;

Un procédé consiste à trier col. 39-38. Dans chaque paquet 00 à 20 et xx les cartes sont respectivement triées col. 41-40. On constitue le regroupement au ramassage du 2ème tri en décalant :

de 1	pour le paquet 01	col. 38-39
2	" "	02 "
3	" "	03 "

On groupera donc ainsi pour :

<u>Enfants nés au total</u>	col. 38-39		col. 40-41
00	00	+	00
01	00	+	01
	01	+	00
02	00	+	02
	01	+	01
	02	+	00

Dans chaque nombre d'enfants au total les cartes sont classées sur la col. 32 dizaine de l'âge de la mère.

Les cartes sont conservées classées suivant le nombre total d'enfants nés pour le tableau suivant;

VI 3ter

Femmes présentes de 14 ans et +

Cartes 2 col. 31 ; 1-2 col. 22 ; 14 + col. 32-33

Nombre enfants nés au total x Age de la mère

Strate :

Nombre total d'enfants nés	Coefficient de pondération col. 75/76	Nombre de ménage (pondéré) col. 75/76	Age de la mère - col. 32-33												
			14 ans		15/19		20/24		-----	65/69		70 et +	x		
			Garçons col. 38/39	Filles col. 40/41	Garçons col. 38-39	Filles col. 40-41									
00	-														
Total 01	-		<p>Les cartes du tableau précédent sont conservées classées suivant le nombre d'enfants au total. Dans chaque paquet elles sont classées suivant les col. 76, 75, coefficient de pondération, pour permettre la pondération manuelle.</p> <p>Le "nombre de ménages" sera pondéré en remplaçant le compte cartes, par l'enregistrement des col. 75-76.</p>												
Total			<p>Tabuler avec interligne triple.</p>												
TOTAL GENERAL															

VI 3ter

Femmes présentes de 14 ans et +

Cartes 2 col. 31 ; 1-2 col. 22 ; 14 + col. 32-33

Nombre enfants nés au total x Age de la mère

Strate :

Nombre total d'enfants nés	Coefficient de pondération col. 75/76	Nombre de ménages (pondéré) col. 75/76	Age de la mère - col. 32-33													
			14 ans		15/19		20/24		-----	65/69		70 et +		x		
			Garçons col. 38/39	Filles col. 40/41	Garçons col. 38-39	Filles col. 40-41										
00	-															
Total 01	-		<p>Les cartes du tableau précédent sont conservées classées suivant le nombre d'enfants au total. Dans chaque paquet elles sont classées suivant les col. 76, 75, coefficient de pondération, pour permettre la pondération manuelle.</p> <p>Le "nombre de ménages" sera pondéré en remplaçant le compte cartes, par l'enregistrement des col. 75-76.</p>													
Total	-		<p>Tabuler avec interligne triple.</p>													
TOTAL GENERAL																

Tableau VIII 1

Femmes présentes de 14 ans et plus dont mari figure sur fiche

Cartes : 2 col 31; 1-2 col 22; 14 et + col 32-33; ayant une perforation /
12 col 64

Nombre d'épouses mari × âge du mari × nombre mariages femme × âge de la femme

10/T

4/T

T/5

4/T

Strate

Nb d'épouses du mari col 70	Age du mari col 67-68	Age de la femme col 32-33	Nombre de mariages de la femme				
			1	2	3	4	5 et +
1	30 ans	14/29					
		30/44					
		45 et +					
		ND					
		Total					
	30 à 44 ans	-					
		-					
		-					
		-					
		Total					
	45 ans et +	-					
		-					
		-					
		-					
		Total					
	ND	-					
		-					
		-					
		-					
		Total					
Total							
2						

Pondérer en remplaçant le compte cartes par l'enregistrement des col 75-76

